

CONTRÔLE DE TOUS VOS PULVÉRISATEURS

Filiale de la Coopérative Agricole Lorraine dédiée au contrôle des pulvérisateurs depuis 2009, CERTIF AGRI LORRAINE détient depuis 2017 l'agrément nécessaire à la réalisation des contrôles de tous les matériels concernés par la nouvelle réglementation

FORFAIT CONTRÔLE TECHNIQUE

RAMPE • Forfait 130€ ht + 4€ ht/mètre de rampe

ARBO/VITI • Forfait 130€ ht + 60€ ht/H

COMBINÉ • Forfait 100€ ht + 60€ ht/H

FIXE & SEMI MOBILE • Forfait 100€ ht + 60€ ht/H

CONTRE VISITE facturée au temps passé 60€ ht/H

Hors déplacement facturé sur la base de 55€ ht/H*



JUSTIFICATIF
D'INSCRIPTION
SUR DEMANDE!

*DÉPLACEMENT OFFERT pour toute inscription à une journée groupée

4 POSSIBILITÉS POUR VOUS INSCRIRE:

- PAR MAIL à *philippe.urvoy@cal-lorraine.fr*
- EN RENVOYANT LE COUPON ci-dessous par fax au 03 83 64 85 17 pour prendre RDV
- VIA VOTRE ATELIER ou conseiller commercial
- PAR COURRIER à l'adresse indiquée ci-dessous

L'arrêté du 6 juin 2016 modifie le champ d'application de l'article L253-1 du code rural quant à l'obligation pour un appareil d'être contrôlé. Aujourd'hui tous les appareils suivants doivent être présentés tous les 5 ans à un organisme agréé :

• Pulvérisateurs à rampe (y compris largeurs inférieurs à 3 mètres, ZNA, collectivités, golf)

- Pulvérisateur pour Arbres, Arbustes, Vignes
- Pulvérisateur combiné (semoir ou bineuse)
- Pulvérisateur fixe ou semi-mobiles (lance, traitement du grain, serres)

AMJJAS
M O O N Contrôle périodique D O O O O O O O O O O O O O O O O O O
des pulvérisateurs
3078 2019 2020

BULLETIN D'INSCRIPTION CONTRÔLE TECHNIQUE PULVÉRISATEUR à retourner à CAL • CERTIF AGRI LORRAINE • 235 rue de la Marchanderie • Pôle industriel A • 54200 TOUL			
Raison Sociale	NOM		
Localité	Département		
Tél	Email		
Site de contrôle groupé (facultatif)			
Pulvérisateur à rampe 🗌 Arbo/vi	TI COMBINÉ FIXE & SEMI M	OBILE 🗌 🚾	
	Ou date de mise en service : / Modèle		
Largeurmètres	Capacité de cuve	litres CERTIF AGRI LORRAINE	